



Enfant & Société

Magazine

Thème: Développement



**Enfant,
un partenaire
au développement**

Photo: Unicef

B.P. 5374 KINSHASA 10, Tél.: 0813330609 - 98227530 - 8805977
0818120594 - 5110122 - E-mail: masiala1@yahoo.fr - www.ccefmas.org

Revue trimestrielle du
Centre Congolais de l'Enfant
et de la Famille (CCEF)

N°7469, Av. Colonel Iléya, O'Gombe

B.P. 5374 Kinshasa 10

Tel: 8805977 - Vola: 018120594

E-mail: maucial@yahoo.fr, chikonbo@yahoo.fr

Comité Directeur de rédaction



Editeur Administrateur Directeur Général
et Directeur de Publications

Prof. Amara Mwanza, Kinshasa



Directeur de l'Édition

Prof. Fally Lambert Mwanza



Editeur en Chef

Prof. Sindy Mangu



Treasorier Financier

François Kanyinda



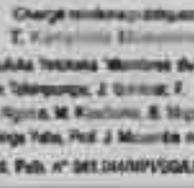
Treasorier Financier

Professeur Mwanza Kambale



Administrateur Financier

Chantal Mwanza



Administrateur Financier

Chantal Mwanza

Chaque N° P. 7469/7470/7471/7472/7473/7474/7475/7476/7477/7478/7479/7480

Site P. 7469, 7470, 7471, 7472, 7473, 7474, 7475, 7476, 7477, 7478, 7479, 7480

P. 7469, 7470, 7471, 7472, 7473, 7474, 7475, 7476, 7477, 7478, 7479, 7480

En Togo, Y. 7469, 7470, 7471, 7472, 7473, 7474, 7475, 7476, 7477, 7478, 7479, 7480

En Togo, Y. 7469, 7470, 7471, 7472, 7473, 7474, 7475, 7476, 7477, 7478, 7479, 7480

Aut. Dist. Pub. N° 061/04/NP/004/002/0004

SOMMAIRE



**Droits de l'Enfant
droit à la vie,
fondement et clé
de tous les
autres droits**
P 23-26



**Les enfants victimes
des parents divorcés sont souvent traumatisés**
P 27-28



Dialogue parents - enfants
**Ecouter un enfant,
c'est le faire exister**
P30-31

Enfant : la peur d'échouer

(Prof. André Masiala ma Solo)



Pr. Masiala ma Solo

La réalité " Enfant " a été bien définie par la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Ce dernier est considéré comme étant tout être humain de moins de dix huit ans, sauf si la loi nationale en dispose autrement.

La République Démocratique du Congo a signé et même ratifié cette Convention. Depuis lors, elle est liée. Aussi tente-t-elle de faire coïncider toutes les majorités politique, civile, juridique avec cette limite.

De même, le concept partenaire est, depuis plusieurs années, d'usage courant. Les associations caritatives, les Eglises et même les gouvernements parlent de partenariat. Cela pour définir le nouveau type des rapports qui sous-tendent les relations entre des personnes physiques et morales désireuses d'entreprendre une activité, d'atteindre un idéal, voire un objectif d'intérêt commun. Le partenariat se veut un mode de participation, une volonté qui respecte la différence et qui garantit l'équité et la li-

berté des parties en présence. Il exige le partage d'une vision commune par les partenaires, la connaissance des rôles à jouer et des ressources disponibles, l'engagement et la participation de chacun et de tous, l'obligation d'évaluer ensemble les résultats obtenus, les difficultés du parcours, les échecs, les succès et les perspectives.

Le partenariat est une manche de la bonne gouvernance. C'est l'ensemble des voies et moyens par lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et règlent leurs conflits. Son but est d'assurer la cohésion sociale, l'intégration et le bien-être de la population.

Que dire alors du terme développement ?

Les acteurs sociaux, les penseurs et les gouvernementaux ont mis du temps avant de cerner, au moins en partie, ce concept ambigu et chargé. Telle la réalité "santé", le terme développement a souvent été pris en sens divers.

Nous nous proposons de le considérer comme le déploiement, l'épanouissement, la réalisation de soi, de son environnement, de la communauté, le bien-être, le progrès, la prospérité, la croissance...

Pour réaliser ce développement, on a souvent besoin

de trois personnes. Celle qui conçoit l'idée, l'autre qui dispose de sa volonté et de son temps et la troisième personne qui met les moyens logistique, financier et matériel à la disposition de ses partenaires.

De même l'enfant, bien que dépendant, vulnérable et encore en devenir, peut, et dans beaucoup de cas, doit être compté comme un partenaire au développement, surtout à son propre développement.

Le mode éducatif africain, la gestion de la communauté, la participation de chaque et de tous les membres aux activités de la société amène au développement.

Très tôt, l'enfant est associé aux activités des adultes. Ainsi, la petite fille se lève au même moment que sa mère. Ensemble, elles se rendent à la rivière. Certes, l'enfant n'amènera au village que quelques gouttes d'eau, car elle tombera chaque fois en chemin. Peu importe la quantité d'eau qu'elle pourra transporter. L'essentiel pour elle et pour sa communauté est que l'enfant (fille) apprenne que la journée de la femme au village commence par le port d'eau.

De même, le garçon accompagne son père à la chasse, à la pêche...

Par rapport à lui-même, l'enfant apprend à construire

(Lire suite édito en page 4)

Enfant : la peur d'échouer

(Suite de l'édito)

son univers, son savoir-savoir, son savoir-faire et son savoir-être. Les obstacles rencontrés, les échecs qui le terrassent et la décision de se relever pour continuer son chemin, tout cela participe à sa maturité, l'aide à devenir sage, endurant et même capable d'anticiper les difficultés. Voilà un des piliers de la théorie piagétienne du constructivisme. L'enfant épistémique participe, par son action sur la matière, le réel, à construire son intelligence. De l'interaction jaillit la connaissance. L'action de l'enfant constitue un facteur important dans son développement.

Antoine de Saint Exupéry de dire : " **L'homme se découvre devant l'obstacle** " et l'auteur du livre : " **Les enfants de personne** " d'affirmer que l'enfant apprend non pas seulement ce qu'il entend, mais plutôt et surtout par ce qu'il réalise, ce qu'il fait. Son activité est décisive dans le processus d'accommodation et d'assimilation. Par son travail et sa participation, l'enfant acquiert des valeurs sûres. Il s'ennoblit et se libère par le travail. Mais, il faut que le travail auquel il se livre soit proportionnel à ses forces et à sa disponibilité. Jean Piaget le subordonne à la période et au stade qu'il traverse et qu'il faudra consolider aussi par l'action propre du sujet sur le réel, la matière.

L'enfant, un partenaire discret et actif

A cause de sa dépendance, de sa vulnérabilité et par le fait qu'il est le gage du développement des nations, il incite les parents et les gouvernants à entreprendre nombre d'actions et d'initiatives pour lui assurer survie, protection, développement et participation.

Beaucoup de parents se mobilisent et s'organisent pour assurer à leurs enfants un avenir. Ils se forcent de lui garantir et de lui assurer une base solide pour son plein développement.

Des parents revendent leurs biens, meubles et immeubles, afin d'assurer à leurs enfants une bonne éducation scolaire et académique.

Nous sommes au mois de septembre. La rentrée scolaire a déjà eu lieu, puis suivra la rentrée académique. Il faudra réunir les montants nécessaires à la liquidation des frais d'études.

De même, beaucoup de parents amassent des biens, construisent ou achètent des maisons et constituent, alors qu'ils sont en vie, l'héritage à léguer à leurs enfants. Beaucoup d'entre eux se privent du

plaisir et des loisirs afin d'épargner de l'argent qu'ils laisseront en héritage à leurs enfants, le jour de leur retour auprès du Seigneur Dieu.

Ainsi, des maisons se construisent, des richesses s'accroissent et l'environnement s'améliore. De même, nombre d'initiatives et d'actions sont entreprises par les gouvernements du monde afin de garantir aux Etats leur pérennité, et des familles se fondent pour assurer une progéniture aux clans, car, il se décrète que le pays sera ce qu'on aura fait de l'enfant et du jeune. Du fait de sa présence, des hôpitaux, des écoles et des centres d'encadrement, des cités d'enfants se construisent et sont animés en sa faveur. On dirait que l'humanité développe une certaine peur d'échouer dans l'éducation d'un enfant et de ne pouvoir garantir, par ce dernier, la pérennité de l'existence humaine.

Ce quatrième numéro du Magazine traite, par divers contours la question, voire la problématique du développement chez l'enfant, en général, et l'enfant congolais, en particulier □

